

COMMUNIQUÉ

aux pharmaciens propriétaires

Site Internet : www.ramq.gouv.qc.ca
Courriel : services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca

Québec 
Régie de
l'assurance maladie
du Québec

POUR RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES :

Centre de support aux pharmaciens

(entre 8 h et 22 h, du lundi au vendredi)

(entre 8 h 30 et 19 h, les samedis et dimanches)

UTILISER VOTRE TÉLÉPHONE VISTA 350

ou

Québec et région (418) 643-9025

Ailleurs au Québec 1 888 883-7427

Télécopieur (418) 528-5655

Sillery, le 18 juillet 2001

Modification n° 2 à la *Liste de médicaments* - 9^e édition (avril 2001) en vigueur le 25 juillet 2001

Le ministre de la Santé et des Services sociaux a autorisé une Modification à la 9^e édition de la *Liste de médicaments* qui entrera en vigueur le **25 juillet 2001**.

Il s'agit de changements de prix que vous trouverez dans le [tableau](#) en annexe.

Veillez prendre note que la marge bénéficiaire du grossiste est toujours limitée à un montant maximum pour le produit Eprex 10 000 U.I. / 1.0 mL.

Veillez conserver ce communiqué jusqu'à la prochaine édition complète de la *Liste de médicaments* prévue pour le 1^{er} octobre 2001.

Source : Direction des services à la clientèle professionnelle

p. j. : Annexe du tableau

c. c. : Développeurs de logiciels de facturation - Pharmacie